



Le locataire ne veut pas partir.

Par **DOOWEE**, le **21/02/2010** à **18:49**

Bonjour,
Je suis propriétaire d'un appartement que je loue à Monsieur X depuis des années.
Je lui ai donné congé pour reprise d'habitation et celui-ci n'a pas quitté les lieux.
Cela fait 1 an, il paye une indemnité d'occupation illégale sans droit ni titre.
Je ne souhaite pas pour le moment aller en justice mais veux le dissuader de rester plus longtemps.
Puis-je couper l'abonnement d'eau qui est à mon nom ? A-t-il le droit de le mettre à son nom ?
Puis-je entreposer des véhicules ou autres encombrants dans la cour privée afin qu'il ne puisse plus y mettre son véhicule ? Puis-je déposer le portail d'accès à la cour intérieure afin de ne plus sécuriser le lieu ? Peut-il se retourner contre moi ?
Merci de votre réponse.